

## Crise du Coronavirus Propositions du Tourisme Social et Solidaire

Depuis le début de la crise, les acteurs associatifs et de l'ESS du Tourisme Social et Solidaire sont particulièrement touchés : **villages vacances et maisons familiales, accueils collectifs pour mineurs** (colonies de vacances, mini-camps), **auberges collectives, organisateurs de séjours scolaires et linguistiques, associations de solidarité, voyagistes solidaires...** Le secteur représente au total plus de **1.650 établissements, accueillant environ 5,3 millions de vacanciers pour 19,3 millions de nuitées, pour un chiffre d'affaire global d'environ 1,1 milliard d'euros, 13.000 ETP et des milliers de bénévoles.** Par ailleurs, **55% des structures étant situés dans des petites communes,** le Tourisme Social et Solidaire joue un rôle important en matière d'aménagement du territoire et de maintien d'activités économiques en zone rurale notamment.

La crise actuelle impacte très violemment le secteur, puisqu'il est possible d'estimer les **pertes à hauteur a minima de 40% à 50% du chiffre d'affaire annuel, dans l'hypothèse où l'activité repartirait partiellement en juin et juillet.** Les conséquences seront durables et appellent des réponses au-delà des six prochains mois. En effet, **au-delà de la période de confinement, cette crise sanitaire majeure entrainera des changements dans les attentes sanitaires et possibilités financières des vacanciers et les modes de transports** qui impacteront la reprise des activités et le contenu des activités elles-mêmes.

Néanmoins, au regard des publics qui fréquentent habituellement le réseau, le Tourisme Social et Solidaire est également en mesure de formuler des propositions. En effet, **plus de 90% de la clientèle y est française et l'engagement est fort en faveur du droit à l'accès à des vacances de qualité pour tous, tout au long de la vie.**

**Le secteur est donc prêt à jouer un rôle important dans la reconstruction collective grâce à son savoir-faire en matière d'accueil, de lien, de mixité et d'innovation sociales et touristiques.**

**Le financement des mesures de soutien au départ en vacances peut se faire par la réorientation des crédits nationaux et régionaux prévus pour la promotion à l'international.**

### ■ **Préserver une offre de vacances de qualité au cœur des territoires :**

⇒ Des mesures immédiates et d'ampleur pour assurer la pérennité des structures au-delà des six prochains mois et garantir leur avenir :

- **Mettre en place un fonds national de soutien à la filière du Tourisme Social et Solidaire** pour protéger toutes les entreprises et associations d'un risque de liquidation et soutenir l'investissement dans le patrimoine et autres besoins essentiels (digitalisation, spécialisation...) : **porté par la Caisse des Dépôts, ce fonds réorienterait le Fonds Tourisme Social Investissement déjà existant et associerait des partenaires publics nationaux et régionaux, et privés, dont les mutuelles et assurances.** Par la prise de titres associatifs et obligations sur 10 à 15 ans, il permettrait de couvrir une part significative des pertes liées à la crise actuelle et serait **prioritairement fléché vers les opérateurs de l'Économie Sociale et Solidaire,** à but non-lucratif et qui participent aux différents programmes sociaux de soutien au départ en vacances.

- **Permettre le report d'au moins une année des annuités d'emprunt** (intérêt et capital) **en fin de contrat de prêt, dans des conditions strictement encadrées**
- **Obliger les assurances à jouer leur rôle** en couvrant sans surcoût une partie des pertes d'exploitation
- **Dégrever la CFE, CVAE et les taxes foncières des opérateurs touristiques** totalement pour 2020 et partiellement pour 2021
- **Demander aux clients institutionnels et publics de régler sans opposer le service non-échu** les séjours et les réservations prévues en 2020
- **Supprimer la taxe de séjour forfaitaire**

⇒ Soutenir et protéger l'emploi :

- **Créer un « pass saisonnier retour à l'emploi »** qui prendrait en charge les frais de déplacement aller-retour, participerait au logement et financerait une semaine de formation
- **Reporter *sine die* la réforme de l'assurance chômage**
- **Prolonger les dispositifs de chômage partiel au-delà du confinement**
- **Supprimer les cotisations sociales et patronales** pour la période de confinement et pour la saison d'été

### ■ **Soutenir le départ en vacances des Français, à tous les âges et dans toutes les situations de la vie :**

⇒ Pour les enfants et les jeunes :

- **Créer un « Pass Colo Universel » pour généraliser l'accès au départ en colonie de tous les enfants**, (prioritairement en 2020 ceux ne bénéficiant pas d'aides déjà existantes)
- Mettre en place une **réduction ou crédit d'impôt sur les frais des colonies de vacances pour les familles** sur le modèle des services à la personne
- **Revaloriser très fortement les classes de découvertes et les séjours de mobilisation scolaire** dès la rentrée scolaire et le premier semestre 2020-2021

⇒ Pour les familles, notamment par l'amplification de la diffusion du Chèque-Vacances :

- Structurer une **plateforme des offres de vacances à tarifs réduits** pour les publics à faibles moyens et mettre à disposition ces offres auprès des associations de solidarité œuvrant dans le champ des vacances
- **Harmoniser le régime d'exonération sociale applicable à tous les clients de l'ANCV**, quelle que soit la taille de l'entreprise et **réviser les objectifs et les critères du marché des PME et des TPE**
- **Proposer systématiquement des Chèques-Vacances aux agents de la fonction publique et ouvrir le dispositif aux indépendants et aux artisans**
- **Maintien à l'identique des dotations versées aux CSE/CE pour 2020 et 2021**

⇒ Pour les séniors :

- **Amplifier le programme Séniors en Vacances porté par l'ANCV**, par l'élargissement du tour de table des financeurs, en y associant les mutuelles
- **Élargir le champ actuel des bénéficiaires du Chèque-Vacances aux retraités** par exemple, en partenariat avec les Caisses de retraites

⇒ Pour les personnes en situation de handicap :

- **Réduire le reste à charge pour les séjours de « Vacances Adaptées Organisées »** et soutenir les transferts de soins lors du départ en vacances pour les personnes en perte d'autonomie
- **Amplifier le programme des Aides aux Projets Vacances (APV) de l'ANCV**, y compris pour les familles.